

moyens

FINANCIERS⁺



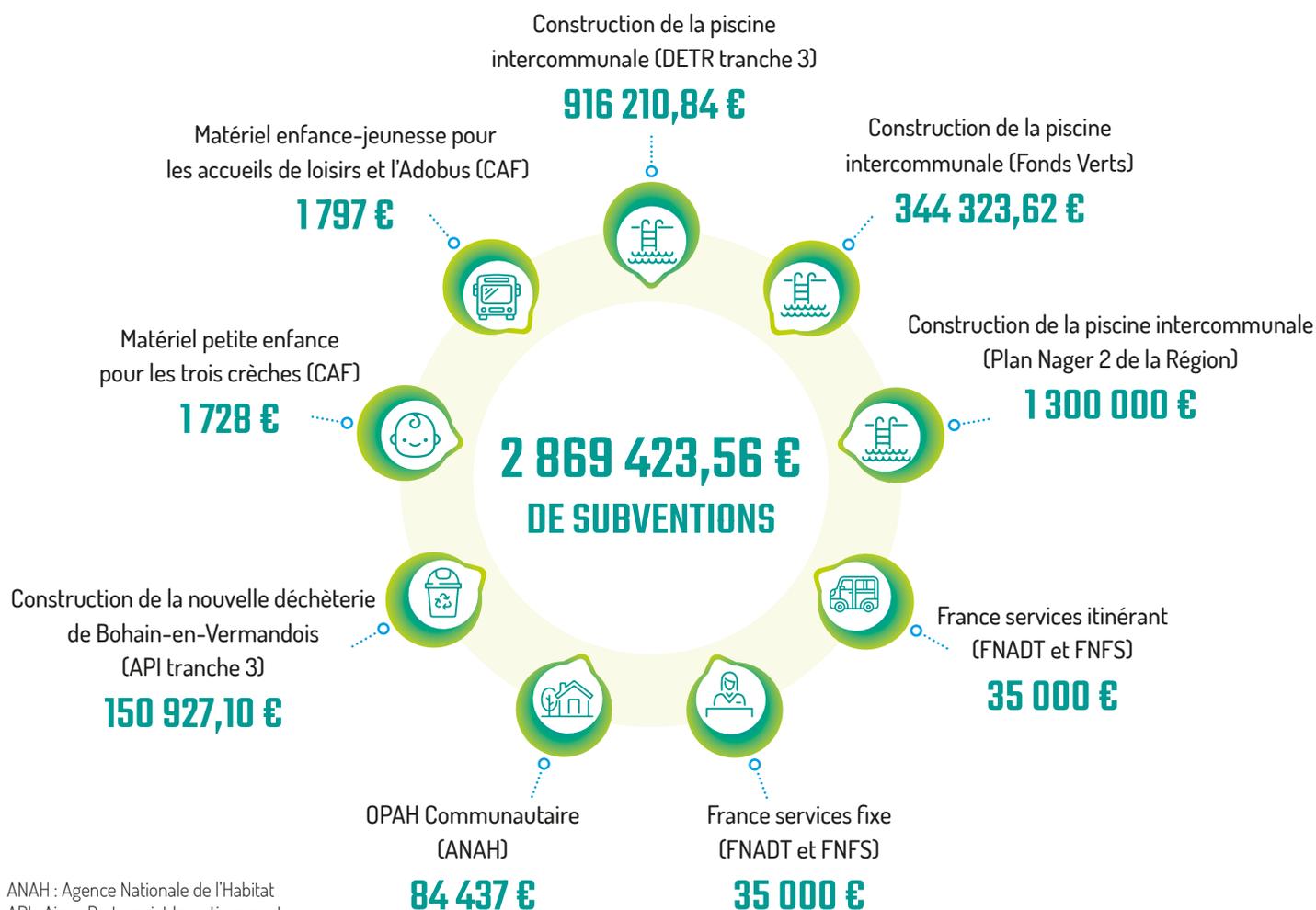
4 119 FACTURES traitées

4 510 MANDATS de paiement émis

2 317 TITRES de recette émis

6 RÉGIES de dépenses/recettes

7 PROJETS SUBVENTIONNÉS EN 2023



ANAH : Agence Nationale de l'Habitat
API : Aisne Partenariat Investissement
CAF : Caisses d'Allocations Familiales
DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
FNFS : Fonds National France services

LES BUDGETS

Le calendrier budgétaire s'articule en trois temps forts :

- Un Débat d'Orientation Budgétaire (**DOB**) est tenu obligatoirement dans les deux mois précédant le vote du budget. Il informe l'assemblée sur la situation financière de la Communauté de Communes et présente les grandes orientations pour l'année à venir.
- L'examen du compte administratif et du compte financier unique. Temps fort, il détermine les résultats financiers de l'année précédente.
- Le budget primitif à adopter avant le 15 avril de l'année par le Conseil Communautaire

La Communauté de Communes gère 10 budgets au total

1 Budget principal

9 Budgets annexes

- Office de Tourisme
- Assainissement Non Collectif
- Déchets ménagers
- ZAC de Vermand
- Bâtiment de la ZAC de Vermand
- ZAC de Bohain-en-Vermandois
- Bâtiment de la ZAC de Bohain-en-Vermandois
- Hôtel d'entreprises de Bohain-en-Vermandois
- Zone artisanale d'Holnon

LES DÉPENSES 2023 RÉALISÉES

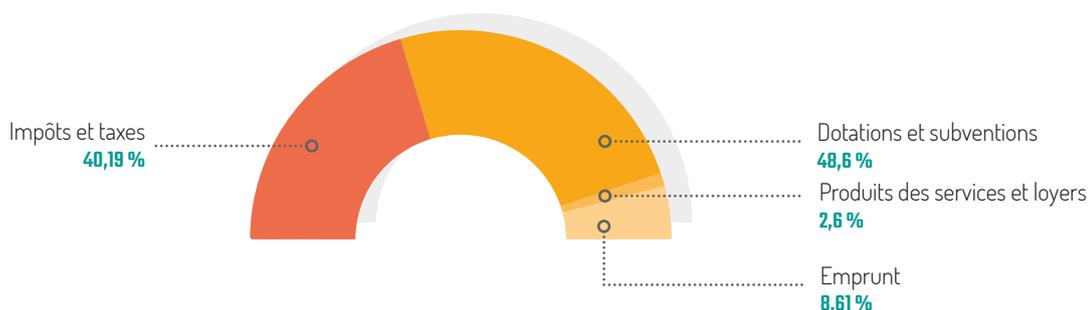
(investissement et fonctionnement)

Total des dépenses : 20 173 188 €

➤ Budget principal : **10 531 224 €**

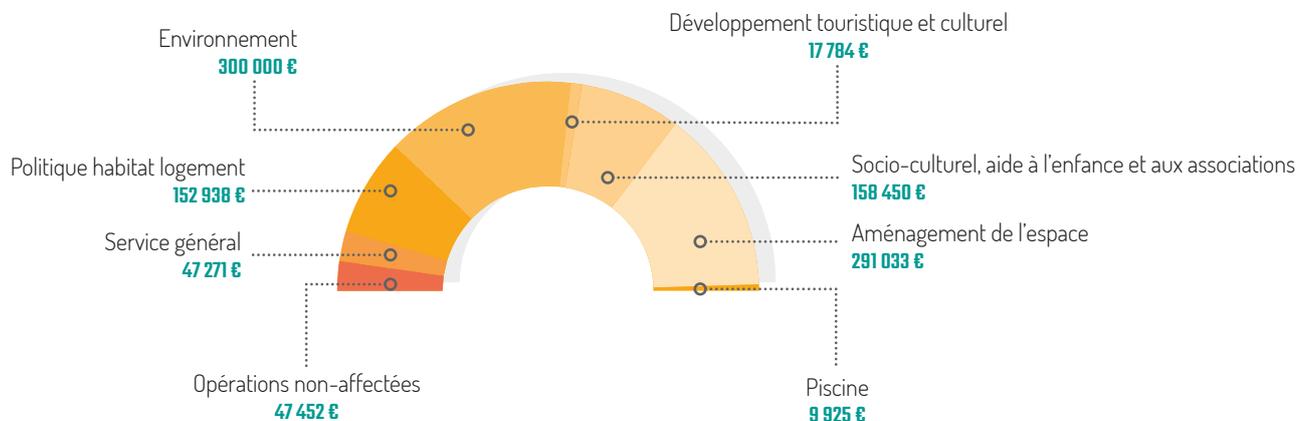
➤ Budgets annexes : **9 641 964 €**

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES QUI ALIMENTENT NOS BUDGETS ?



BUDGET PRINCIPAL 2023 - INVESTISSEMENT

Dépenses réelles d'investissement budget principal : **1 024 853 €**

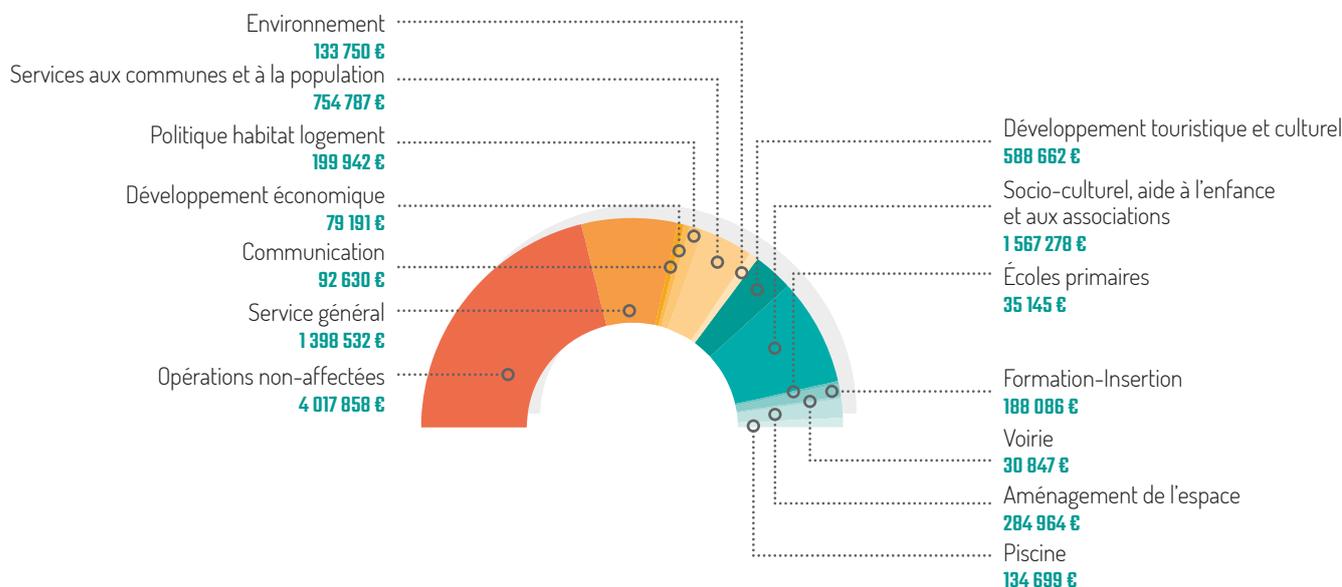


Recettes réelles d'investissement budget principal : **1 179 029 €**

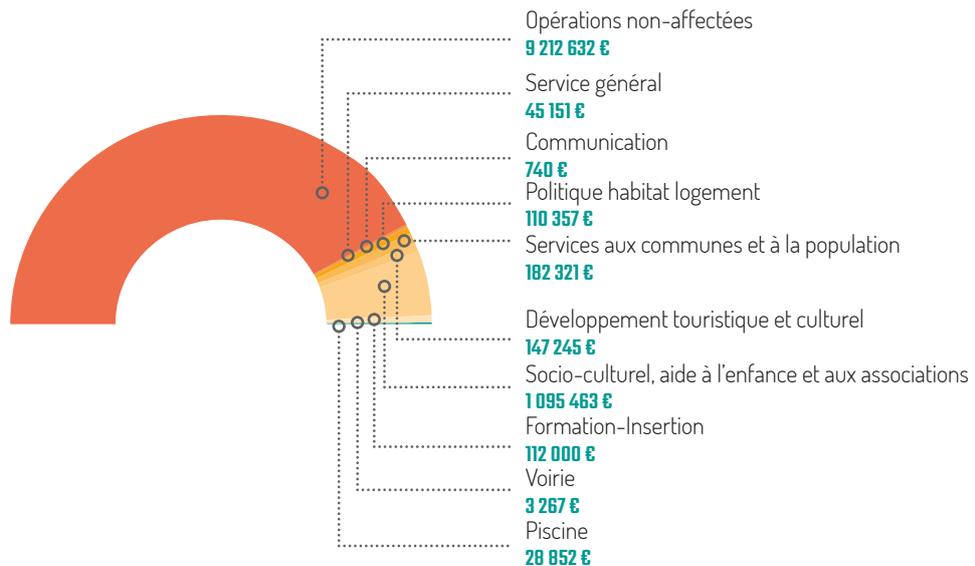


BUDGET PRINCIPAL 2023 - FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles de fonctionnement budget principal 2023 : **9 508 371 €**



Recettes réelles de fonctionnement budget principal 2023 : 10 938 028 €



LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET OFFICE DE TOURISME

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	71 009,58 €	83 044,22 €
Investissement	-	-

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	69 029,16 €	47 626,00 €
Investissement	-	4 561,96 €

BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	4 372 698,99 €	4 394 360,76 €
Investissement	2 785 066,36 €	1 896 238,90 €

BUDGETS DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES*

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	893 234 €	1 992 525,65 €
Investissement	1 450 926 €	967 375,55 €

* (ZAC de Vermand, Bâtiment de la ZAC de Vermand, ZAC de Bohain, Bâtiment de la ZAC de Bohain, Hôtel d'entreprises de Bohain, Zone artisanale d'Holnon)

La CCPV possède une **capacité d'auto-financement de 1 431 657 €** qui permet d'envisager sereinement les investissements à venir. De plus, l'**endettement est modéré**, avec 3 emprunts en cours pour un montant de **1 050 268,33 €**.